



CAUSSOU

infos



Bulletin d'information municipale de la commune de Caussou – N° 49 - Octobre 2010

Edito

Evolutions

Comme depuis le premier jour de l'humanité, rien n'est figé, tout évolue. Il en va ainsi de la télévision. En novembre 2011, fini l'analogique, vive la télévision numérique. Oui, mais... comment ?

Un premier point : les postes doivent être compatibles : soit ils le sont d'origine, soit il faudra ajouter un adaptateur.

Et après... c'est beaucoup plus aléatoire pour les territoires ruraux. Plusieurs textes ont encadré cette évolution mais aucun d'eux n'a imposé aux opérateurs de desservir la totalité des habitants. Conséquence logique, les zones suffisamment peuplées, donc économiquement rentables pour les diffuseurs sont couvertes par des relais. Pour les autres, des solutions individuelles sont retenues par le biais des paraboles avec une aide financière pour la première installation. Autrement dit, aujourd'hui on vous aide mais demain, si votre parabole n'est plus adaptée, et bien, débrouillez-vous !!! On n'a pas idée d'habiter ces zones « reculées » et vouloir bénéficier de la technologie...

Dans ce contexte, le plan de déploiement de la TNT s'appuyait uniquement sur des émetteurs couvrant AX et une partie de la vallée. Deux autres émetteurs étaient également inscrits à ce plan mais ils sont contestés par les opérateurs. En tout état de cause, Caussou n'était pas couvert au même titre que bien d'autres communes.

Il s'est instauré une collaboration entre la Communauté des Communes et le CIDAP (Comité Inter-régional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées). Un bureau d'études spécialisé a été recruté pour développer un plan alternatif.

En s'appuyant sur le projet de pylône prévu au Drazet pour la couverture de Prades et Montailou en téléphonie mobile, l'étude menée prévoit de pouvoir couvrir la quasi-totalité des communes des deux cantons. Toutefois, cette approche théorique devra être complétée par des essais lorsque le pylône sera construit. Le démarrage des travaux est prévu ce mois ci. Nous serons donc fixés rapidement...

Nous pouvons espérer voir disparaître de notre paysage le relais de télévision ainsi que le répéteur de téléphonie mobile. Nous y gagnerions en qualité de réception pour la téléphonie mobile et la télévision mais également en qualité esthétique.

Bien entendu, la partie TNT de ce projet sera financée par les collectivités territoriales qui garantiront encore une fois le maintien d'un service public. Jusqu'à quand pourront-elles le faire ?

Dans les évolutions constatés; il en est de moins positives.

Les relations se « judiciaризent » de plus en plus. Caussou n'échappe pas à cette évolution.

La commune a été traduite devant le tribunal administratif pour n'avoir pas réussi à imposer des barres à neige sur un toit déchargeant sur le domaine public.

Le tribunal administratif dira le droit.

Si sa décision est favorable au plaignant, elle sera de portée générale. Pour garantir la commune contre tout autre recours, il nous appartiendra de faire poser des systèmes de retenue sur tous les toits dominant le domaine public.



Michel TOURROU

Circulation et stationnement

Dans le droit fil de l'éditorial, Caussou connaît aussi quelques difficultés du monde moderne !

Le stationnement est parfois difficile mais à certains moments gênant quand il empêche le passage du camion poubelles ou entrave la manœuvre de l'épicier. Il pourrait aussi présenter un danger si les véhicules de pompiers étaient bloqués.

Par ailleurs, il faut permettre aux visiteurs de se rendre au cimetière sans avoir à porter leurs fleurs depuis trop loin. La durée du stationnement sera limitée sur le pont du Breil et devant le cimetière.

En outre, plusieurs doléances ont été présentées concernant le danger de la vitesse dans la traversée du village, celle-ci conjuguée au stationnement aléatoire.

Afin de prendre des décisions opportunes, nous allons solliciter un cabinet d'études. Dans l'immédiat, des panneaux « 30 » seront apposés.



Aménagement de la montagne

Effet de la sécheresse ou déperdition au captage, toujours est-il que le Pouts ne coule pas suffisamment pour alimenter les troupeaux.

Le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la réalisation d'un bassin de récupération de l'eau de pluie et de l'eau issue de la fonte de neige.

Le détail vous sera présenté lors du prochain journal.

Tri et collecte des déchets (Rappel)

Le changement de notre mode de vie explique en grande partie l'augmentation de la quantité de déchets à traiter : par exemple, 30 millions de tonnes de déchets ménagers chaque année en France, un français produit environ 360 kgs de déchets par an.

Trier ses emballages permet de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles, de promouvoir les économies d'énergie et d'épargner l'environnement. Il suffit souvent de quelques gestes simples qui lorsqu'ils deviennent des réflexes quotidiens sont particulièrement efficaces.

*Nous vous rappelons que sont à votre disposition, gratuitement, à la Mairie des **sacs jaunes pour les emballages ménagers** (bouteilles plastique, boîtes métalliques, aérosols, briques alimentaires, cartonnets...). La collecte est faite tous les jeudis matin.*



Vous trouverez également sous la Mairie :

*- un **container « récup'verre »** pour les bouteilles en verre transparent ou teinté, bocaux, pots sans bouchons ni couvercles*

*- un **conteneur « récup'papier »** pour les papiers, journaux, magazines, prospectus, catalogues...*

Les cartons doivent être déposés à côté des sacs jaunes ou amenés directement à la déchèterie.

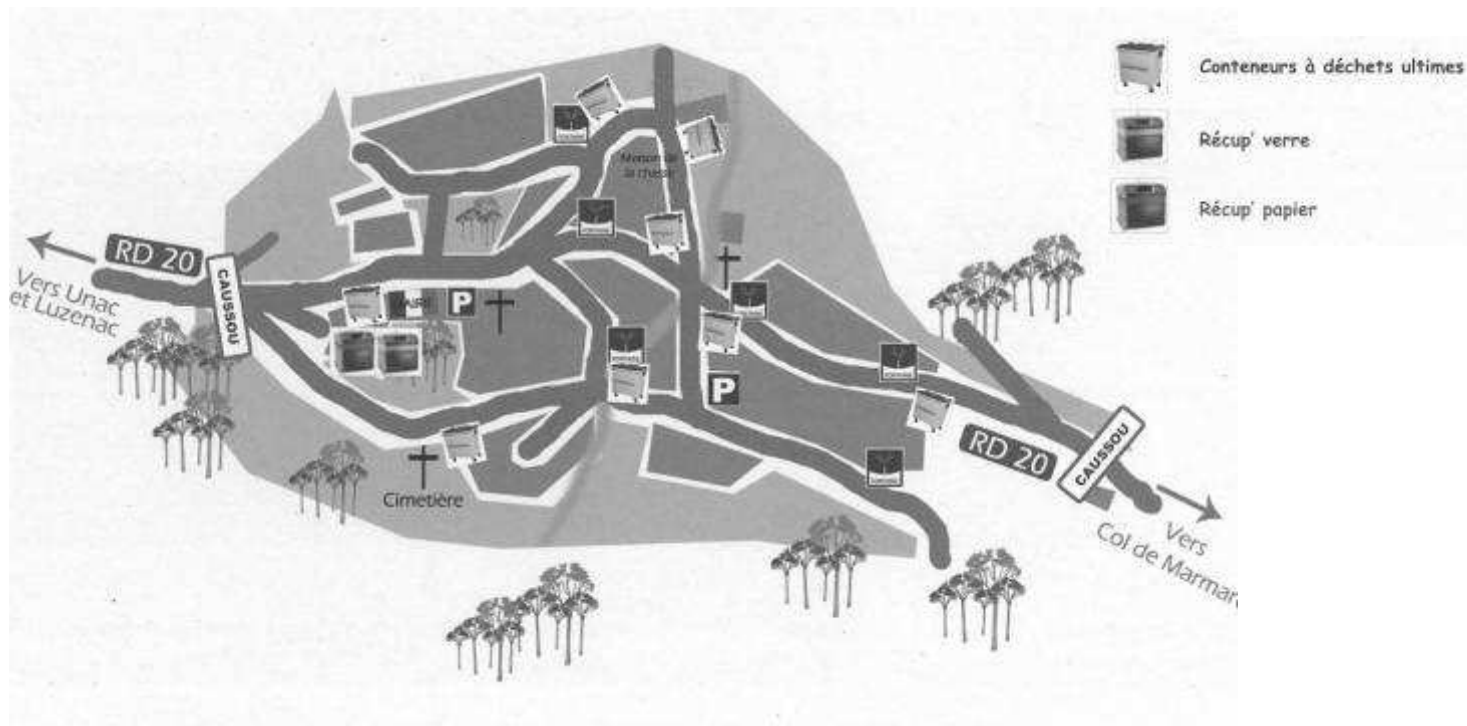


*Pour les **autres déchets ménagers**, dits déchets ultimes, des conteneurs sont mis en place dans tous les quartiers du village. La collecte est faite tous les mardis (et les lundis et jeudis en juillet et août).*

*Les **encombrants** (ferrailles, vieux meubles, électroménager...) sont enlevés gratuitement à votre demande au 05.61.64.41.77.*



Respectez les modalités de collecte, cela permettra la valorisation des déchets triés et garantira la propreté et à la salubrité de notre village.
Faites preuve de civisme,
ne déposez pas d'encombrants ni de déchets en vrac près des containers.



Point sur les travaux

Comme vous l'avez sans doute constaté, de nombreux travaux ont été réalisés depuis le printemps. Outre les travaux liés à l'installation des compteurs d'eau qui ont créés quelques perturbations dans les rues, Olivier, notre employé communal a travaillé, entre autre, à l'aménagement de l'appartement situé

au dessus de l'école qui est maintenant terminé et a été mis en location. Il a également mis en place des barrières au pont de Pount à Poumi et à l'entrée du cimetière.



Barrière entrée cimetière



Barrière pont de Pount a Poumi

Les cyprès du cimetière, dont une branche cassée par la neige menaçait de tomber, ont été élagués par une entreprise spécialisée.



Elagage cyprès cimetière

La façade du presbytère a été entièrement refaite et on a même retrouvé, côté église, une petite fenêtre fermée lors de précédents travaux.



et l'un des chantiers les plus importants de l'année qui consistait à rénover le petit pont et le chemin de Ginette a été mené à bien comme en témoignent les photos ci-dessous



Avant



et



après les travaux



*Vous avez certainement des idées pour baptiser cette rue.
Faites-en part à Hélène Tourrou, Pascale Guerin ou
Suzanne Pont*

Les animations estivales 2010

19 juin : Feu de la Saint Jean



Après une conférence de Francis Delmas sur Béatrice de Planissoles, la soirée s'est prolongée autour du brasier qui a apporté quelques degrés supplémentaires bien appréciables.

Chacun à ensuite pu se régaler des croustades et autres gourmandises en profitant de la chorale improvisée autour de M. CALMEIN qui a régalé l'assistance de quelques refrains bien connus de la chanson française.



26 juin : Fête de la musique

L'objectif était de partager un moment de convivialité et de s'amuser : pari réussi sous le chapiteau installé sur la place de l'église où chacun a pu savourer une délicieuse Paella avant de se défouler en musique.

18 juillet : Promenade sur les traces de Béatrice de Planissoles

Trois heures de marche de Caussou à Montailou avec au retour pique nique au col de Marmare.

Clôture de la journée par un spectacle de chants et danses de l'Ariège avec le groupe des Pastous et Pastourettes du Couserans qui ont invités les habitants de Caussou et les estivants à danser sur des musiques anciennes et à chanter « Se canto », « Ariejo moun País » « Montagnes Pyrénées » et autres hymnes dédiés à notre terre ariégeoise.



23-24-25 juillet : Fête locale



La traditionnelle fête a été très animée bien que légèrement perturbée par des soirées « frisquettes » et la bruine du dimanche soir qui a obligé le disco mobile X-TREME à déclarer forfait alors que les bals des vendredi et samedi soir avaient connus une bonne affluence.

Le samedi après midi les pétanqueurs se sont déployés dans les rues de Caussou, la place de Bestiac où se déroule habituellement le concours étant indisponible suite à des travaux.

Le dimanche, la messe célébrée par le Père Paul a été suivie d'une cérémonie du souvenir au monument aux morts et de l'apéritif offert par le Comité des fêtes.

8 août : vide grenier

Affluence inhabituelle dans la rue principale ou d'année en année, la bonne ambiance ne se dément pas. La possibilité de restauration sur place a offert un bon moment de convivialité. De plus le soleil était au rendez vous et il a largement contribué au succès de la journée.



8 au 15 août : Exposition des outils de nos métiers d'autrefois



et des œuvres originales de
Marcel



Quelques questions

Nous détenons à la Mairie des registres d'état civil débutant aux alentours des années 1800. Quel est le 1er acte de naissance enregistré ?

Si vous avez la réponse à cette question, merci de la déposer à la Mairie ou d'en faire part à Hélène Tourrou, Pascale Guerin ou Suzanne Pont.

La suite au prochain numéro....

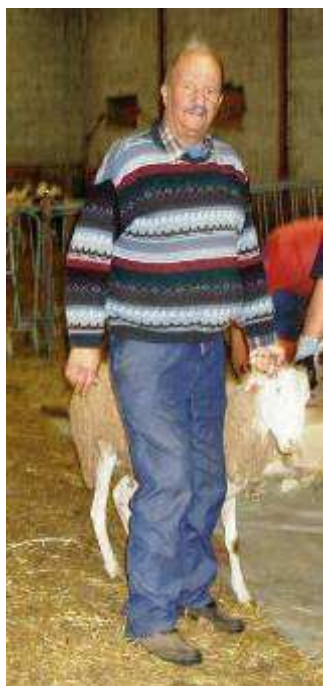
et la réponse à la question du dernier numéro

Rappel de la question : Lorsqu'un nouveau né était confié temporairement à une nourrice, une déclaration devait être inscrite sur un registre tenu en Mairie et visé par un Inspecteur de l'Assistance Publique. Entre 1878 et 1904, combien d'enfants figurent sur ce registre à Caussou ? Savez-vous quel était le montant mensuel payé à ces nourrices ?

La réponse : 23 enfants inscrits sur le registre

Montant mensuel payé aux nourrices : majoritairement 20 F

Quelques infos en bref . . .



L'adieu à Georges Cougul

Le 4 juillet dernier, après une longue et pénible maladie, Georges Cougul plus communément connu sous le nom de "Parille" nous a quittés.

Natif de Caussou, il y a exploité tout d'abord les terres familiales avant de partir s'installer à Château Verdun où il s'est marié et a élevé ses trois enfants tout en conciliant un travail d'employé communal aux Cabannes avec le dur travail de l'élevage bovin et surtout ovin.

Les habitants de Caussou, de Château Verdun et de plusieurs autres villages du canton, les éleveurs, les anciens combattants, les amis sont venus nombreux lui rendre un dernier hommage et l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

A tous ceux que ce deuil affecte, nous renouvelons nos amicales et sincères condoléances.

Le mot d'Aimé Ferrand ...

En ce début d'été, le glas a encore sonné à Caussou et la triste nouvelle, comme une traînée de poudre, s'est vite répandue : Georges Cougul vient de nous quitter.

Enfant du Pays, né à Caussou en 1939, élevé par ta mère Alice et ta grand mère (ton père étant parti à la guerre et fait prisonnier), tu as fréquenté l'école du village. Tu as grandi et as connu le dur travail de la terre. Ton père, revenu de captivité, vous avez augmenté le cheptel et pris goût à l'élevage (vaches, moutons) puis êtes partis vous installer dans une exploitation à Château Verdun pour encore agrandir votre troupeau.

C'est dans ce coin que tu as trouvé l'âme soeur et as fondé un foyer avec Marie. C'est également dans ce coin que tu as découvert la montagne, les estives, le pastoralisme. La montagne, c'était ta vie. Tu l'as parcourue au milieu de ton troupeau, tu l'as admirée, tu l'as chantée. En sortant le matin de sa cabane, tu voyais le soleil pointer et illuminer ces belles cimes, côté Aston, Beille, tous ces coins étaient ta vie.

Et le temps a passé, jusqu'au jour où la maladie a mis fin à toutes ces joies. Il a fallu les soins, l'hôpital... et c'est là que la montagne est venue vers toi jusqu'à ta sépulture où elle a chanté pour toi : « Montagnes Pyrénées », tes amis, pâtres, montagnards, gens de tout ce coin d'Ariège ont tenu à te rendre un dernier hommage. Les anciens de la guerre d'Algérie étaient là aussi : tu avais accompli ton devoir la bas et la drapeau s'est incliné sur ta dépouille et t'a rendu les honneurs.

Tu es venu reposer aux côtés de tes parents et là, il me semble que tu murmures encore, comme le chantait le poète Jean Ferrat : « Et pourtant, pourtant, que la montagne est belle ».

Nous adressons toute notre amitié à ta famille et à toi nous disons « Au revoir... Au revoir Georges, le pastou, le patre. Nous ne t'oublierons pas... »

Ton ami Aimé

Ils se sont dit "OUI"

Le 17 juillet, entourés de leurs familles, de leurs amis et de leur fils Stan, Landry Champoussin et Jessica Papegaey, installés à Savenac, ont officialisé leur union à la Mairie de Perles et Castelet.



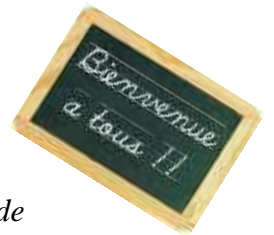
Le 24 juillet, c'était Fabien Rougé (petit fils de Joseph Rougé) et Alya Djaffoura qui étaient unis à la Mairie de Caussou.

Nous adressons à ces jeunes couples, en même temps que nos félicitations, tous nos vœux de bonheur et de réussite

Bienvenue à Caussou...

... à Marie Josée et Jean Pierre MANHES et leur famille, nouveaux propriétaires à Pount à Poumi,

... à Sonia BLANC et Christophe CALCAGNI, nouveaux locataires de l'appartement de l'école.



et au revoir...

... à Kim DEHON FELIX et sa compagne, locataires de l'appartement au dessus de la Mairie qui nous ont quittés fin août.

Appartements à louer

Un appartement est à louer au 1er étage au dessus de la mairie.



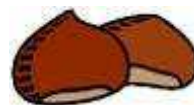
A noter sur vos agendas . . .



Le jeudi 11 novembre à 11 h 30 :
Commémoration de la victoire de 1918

*Dépôt de gerbe au monument aux morts
suivi d'un apéritif à la salle des fêtes*

Le samedi 20 novembre :
Soirée mounjetado et châtaignes



*avec projection de films et photos
et démonstration de « descoursage » du maïs*

*L'Association Béatrice de Planissoles vous donnera prochainement
toutes les informations pour l'inscription à cette soirée*